

# Stage aux Chambres des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda

Les **Chambres de première instance du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie** et la **Chambre d'appel du Tribunal Pénal International pour le Rwanda** – basées à La Haye, aux Pays-Bas – offrent à un nombre limité de jeunes juristes la possibilité de faire un stage pour une période de quatre à six mois. Le programme de stage est une excellente opportunité pour ces juristes de mettre en application les habiletés acquises pendant leurs études, de faire l'expérience de la pratique du droit international pénal et de travailler dans un environnement multiculturel.

## Les tâches du stagiaire

Les Chambres des deux Tribunaux *ad hoc* sont extrêmement occupées et nos stagiaires se voient confier des tâches de nature juridique telles que :

- recherche en droit international public, droit humanitaire, droits de l'Homme, droit pénal international, droit pénal comparé ;
- rédaction de notes et d'avis juridiques pour les juges et les conseillers juridiques des Chambres ;
- participation à la rédaction d'ordonnances, de décisions et d'arrêts de la Chambre d'appel/de jugements de première instance ;
- participation à la rédaction de résumés de témoignages...etc.

## Critères de sélection

Le candidat ou la candidate devrait:

- avoir un solide dossier universitaire ;
- avoir obtenu un diplôme de troisième cycle en droit (ou être étudiant en Master 2, troisième cycle) ;
- maîtriser le français à l'oral et à l'écrit et être en mesure de bien comprendre l'anglais ;
- avoir une aptitude à la recherche, à l'analyse et à la rédaction juridiques ;
- avoir démontré un intérêt particulier pour le droit pénal (international), le droit humanitaire ou les droits de la personne.

Les candidats intéressés devraient aussi consulter les sites internet des deux juridictions pénales *ad hoc* pour plus d'informations à ce sujet (<http://www.icty.org>) rubrique « Le Tribunal en Bref » puis « Emplois et stages » et <http://www.ictj.org>, rubrique « Présentation du tribunal », puis « Offres d'emploi au TPIR » puis « Programme de stage »).

## Rémunération

Malheureusement, ni les Chambres du TPIY, ni la Chambre d'appel du TPIR ne sont en mesure de rémunérer leurs stagiaires. En outre, elles n'offrent aucune indemnité pour les coûts du voyage, d'hébergement et de la vie à La Haye. Toutes ces dépenses doivent être assumées par le/la stagiaire ou l'institution qui l'endosse. Cependant, nous mettons à disposition des stagiaires lors de leur arrivée à La Haye différentes informations et ressources documentaires (aide pour trouver une chambre ou un appartement, pour ouvrir un compte en banque...etc.).

## Comment présenter sa candidature?

Les candidats intéressés par un stage près les **Chambres de première instance du TPIY** peuvent envoyer un CV à Nathalie Defrasne ([defrasne@un.org](mailto:defrasne@un.org)) et doivent remplir le formulaire disponible sur le site web du TPIY (<http://www.icty.org>) et envoyer leur dossier de candidature avec une lettre de présentation par la poste à l'adresse suivante :

Raad Alkhalili – Chef du Recrutement, Unité de la formation et des examens - Section des ressources humaines  
Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie  
P.O Box 13888  
2501 EW La Haye – PAYS-BAS